

Image not found or type unknown



Renouvellement de titre de séjour

Par **kortokarta**, le **08/05/2011** à **05:00**

Bonjour,
Je suis étudiant en 1ère année en France depuis deux ans et célibataire. Depuis que j'y suis, j'arrive pas à valider même un seul semestre durant mes deux années et mon titre de séjour expirera bientôt. Ma question est de savoir est-ce que les autorités (la préfecture) m'accordera un autre titre de séjour ?